



Préparation aux Concours externes Sociaux

Fonctions Publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière & EN3S

Rentrée 2023



Partenariat
Ecole de Droit (IRPAG),
Ecole d'Économie,
IAE, EN3S

La classe préparatoire Talents des services publics sociaux vous propose un accompagnement ciblé pour les **concours externes sociaux**.



Pourquoi candidater ?

Vous souhaitez intégrer la fonction publique et travailler dans le champ social ? Pensez à intégrer une préparation dédiée !

La nouvelle classe préparatoire vise particulièrement trois champs : la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale et l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale, et notamment les concours suivants :

- Directeur d'établissement Sanitaire, Social et Médico-Social ;
- Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale ;
- Attaché d'Administration Hospitalière ;
- Attaché Territorial spécialité Gestion du secteur sanitaire et social ;
- Dirigeant de la protection sociale (concours EN3S).

Plusieurs **atouts** :

- Un parcours spécifique, porté par des intervenants professionnels et universitaires ;
- Une formation diplômante (DU Métiers Sociaux) ;
- Une équipe et des méthodes pédagogiques dédiées : méthodologie, entraînements et concours blancs, tutorat, ressources documentaires ;
- Une possibilité de stage immersif et une présentation des métiers ;
- Une aide financière de 4 000 euros (sous conditions de ressources, d'assiduité à l'ensemble de la préparation et de présentation effective au concours préparé).

Comment candidater ?

- Capacité d'accueil : 10 places
- Être titulaire d'un Bac +3 (licence ou diplôme équivalent)
- Conditions de ressources (revenus du foyer inférieurs à 33 100 euros)
- Conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ...)
- Admission sur examen du dossier (niveau académique, curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien oral
- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Ecole de Droit
<https://droit.uca.fr/classe-talents-du-service-public>
- Candidatures ouvertes du 3 avril au 30 juin 2023
- Entretiens de sélection : semaine du 3 au 7 juillet 2023
- Résultats de la sélection : semaine du 10 au 13 juillet 2023



Organisation de la préparation

Calendrier 2023-2024

- Réunion de pré-rentrée : semaine du 4 septembre 2023
- Début des cours : semaine du 11 septembre 2023

Formation

Les élèves de la Classe Talents des services publics sociaux suivent, en plus des enseignements généraux de la Préparation aux concours administratifs de catégorie A (tronc commun), les cours spécifiques mis en place pour les préparer aux épreuves des concours visés. Ces cours sont assurés par l'Ecole de droit (IRPAG), l'Ecole d'Economie et l'IAE de Clermont-Ferrand. Ils débutent dès la mi-septembre et s'échelonnent jusqu'aux épreuves du concours.

Les élèves admis dans la Classe Talents des services publics sociaux signent une convention avec l'établissement formalisant leur engagement à suivre la formation et passer le concours. La préparation pourra accueillir également des candidats ne remplissant pas les conditions de ressources, dans une logique de brassage et d'émulation des profils des préparatoires. Cet accueil n'ouvre cependant pas droit à l'accompagnement financier spécifique (bourse Talents).

Lieu d'enseignement

Clermont-Ferrand

Contact

Claire Marliac

Claire.MARLIAC@uca.fr

IRPAG de Clermont-Ferrand - Ecole de Droit

TSA 80403

63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

04 73 17 75 64

Scola.imaj.droit@uca.fr



Suivez nos actualités
sur le site de l'Ecole de Droit

Talents
du service public

avec le soutien
du ministère de la fonction publique

